

Le comité scientifique des Nations-Unies a bien souligné l'importance de ces recherches scientifiques et des renseignements recueillis sur les effets de la radiation. A ce propos, le comité, se fondant sur des expériences scientifiques, "croit vraiment qu'une recherche soutenue, à une vaste échelle, nous donnera les connaissances dont nous avons un besoin urgent pour parer aux dangers que nous savons rattachés à la production et à l'emploi généralisé de l'énergie nucléaire pour le bien-être de l'humanité."

Je puis affirmer aux honorables députés que notre gouvernement continuera à souligner l'importance et à encourager le maintien d'un programme progressiste pour assurer la protection contre la radiation au Canada.

L'hon. L. B. Pearson (chef de l'opposition): L'exposé du ministre, qui se fonde sur le rapport du comité scientifique des Nations Unies, fait ressortir le fait que cette question est d'importance capitale. Le rapport des Nations Unies signale que nous sommes parfois enclins à oublier que le danger provenant des sources de rayonnement peut se présenter dans la vie de tous les jours aussi bien qu'à la suite de l'explosion d'armes nucléaires; bien que cette activité non militaire présente des dangers et ne se prête pas facilement à une surveillance internationale, ni même, dans certains cas, à une surveillance nationale, néanmoins nous pouvons certainement prendre des mesures, sur le plan international, comme le signalait hier le premier ministre, pour nous protéger contre le danger des explosions nucléaires.

Le rapport du ministre souligne de nouveau la nécessité de mettre fin aux épreuves de moyens nucléaires de destruction massive; bien que le premier ministre ait eu raison de déclarer hier qu'on devrait mettre sur pied des rouages internationaux en vue de l'application de cette interdiction et de la découverte des infractions à cette règle, et bien que la conférence qui a lieu en ce moment à Genève ait apparemment démontré que cette fin peut être atteinte sans trop de difficulté au moyen d'une entente internationale, il n'en reste pas moins que si nous ne pouvons pas nous entendre, sur le plan international, et que si la conférence de Genève démontre également, comme l'ont donné à entendre des spécialistes des États-Unis et d'autres pays, qu'aucune nation ne peut violer cette interdiction sans que cette infraction ne soit découverte par les moyens dont disposent les autres pays, nous devrions peut-être, compte tenu du fait qu'une violation ne saurait passer inaperçue, songer à interdire les épreuves de cette nature au

[L'hon. M. Monteith.]

moins pour une certaine période de temps, même s'il est impossible d'établir un service international d'inspection.

M. Hazen Argue (Assiniboia): A mon sens, la déclaration complète du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social signale de façon éclatante et avec exactitude le grave danger que fait courir au monde l'accumulation constante de radiations atomiques. Même si la plupart d'entre nous envisagent les explosions atomiques et le danger qu'elles constituent comme une sorte de calamité soudaine pour les peuples de la terre, le mal ne serait pas moins grave s'il résultait de l'accumulation constante de radiations atomiques.

Le premier ministre a dit, hier, que l'URSS avait annoncé qu'elle mettait fin à sa série d'épreuves atomiques. Cette déclaration a été faite à la suite d'un grand nombre d'épreuves atomiques effectuées en URSS et, en conséquence, le premier ministre a dit que le moment était très avantageux pour l'URSS de mettre fin à ses épreuves. C'est sans doute exact et c'est une des principales raisons pour lesquelles l'URSS a décidé de cesser ses épreuves. Même à supposer que ce soit vrai, ce qui est sans doute le cas, il me semble que le monde occidental pourrait maintenant faire un pas en avant par un véritable acte de foi, en annonçant que l'Ouest cessera aussi ses essais nucléaires avec l'espoir qu'il en résultera une fin permanente des explosions nucléaires.

La déclaration du chef de l'opposition est d'une grande portée, et j'espère que le Canada s'en inspirera, aux Nations Unies et ailleurs. Nous, membres de la CCF, nous disons au chef de l'opposition: c'est avec plaisir que nous vous voyons adhérer à l'idée que la CCF prône depuis longtemps, celle de mettre fin immédiatement aux essais d'engins nucléaires.

LA LOI SUR L'ASSURANCE DES ANCIENS COMBATTANTS

MODIFICATIONS VISANT À MAJORER LE MONTANT VERSÉ AUX BÉNÉFICIAIRES À TITRE DE RENTE VIAGÈRE, À SUPPRIMER CERTAINES RESTRICTIONS, ETC.

L'hon. A. J. Brooks (ministre des Affaires des anciens combattants) propose que la Chambre se forme en comité à sa prochaine séance pour étudier le projet de résolution suivant dont Son Excellence recommande l'examen à la Chambre:

La Chambre décide qu'il y a lieu d'apporter au bill n° C-34, loi modifiant la loi sur l'assurance des anciens combattants, dont est actuellement saisie la Chambre, un amendement prévoyant que l'article 1 soit abrogé et remplacé par ce qui suit: